



# PRÉFET DES ARDENNES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 5 février 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le préfet et la chambre d'agriculture ont lancé un groupe de travail sur les mesures de simplification administrative au bénéfice des agriculteurs**

Alain BUCQUET, préfet des Ardennes, a réuni le 1<sup>er</sup> février les services de l'État et la chambre d'agriculture pour travailler sur des mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et le quotidien des agriculteurs qui ont exprimé leurs difficultés face à la complexité de la réglementation, à la lourdeur des procédures administratives et à la charge mentale générées par des opérations de contrôles.

Des premières actions concrètes ont été décidées à l'occasion de cette réunion et se concrétiseront dès les prochains jours.

Elles portent notamment sur :

- La réalisation par les services de l'État d'une cartographie des contrôles (« qui contrôle quoi ? ») : cet outil permettra de mieux communiquer auprès des professions agricoles et de faciliter la levée de certains irritants (temporalité, précisions sur le contenu des contrôles) ;
- La mise en place d'un guichet unique pour les sujets liés aux haies et aux cours d'eau / zones humides qui sont actuellement les plus prégnants. Ce guichet unique sera porté par la Direction Départementale des Territoires.

L'ensemble des participants se sont accordés sur la mise en place d'un groupe de travail. Celui se tiendra mensuellement pour évaluer l'efficacité des actions réalisées, les réajuster le cas échéant, et réfléchir à des mesures complémentaires de simplification.

